

BRÈVES

BÉJAÏA

Un jeune tué dans un accident de la route

Un enfant de 15 ans a été doublement percuté hier matin par deux véhicules roulant dans les deux sens sur la RN9 à hauteur du village Aït Nacer dans la commune de Draâ Gaïd à Béjaïa. Selon les témoins oculaires, la victime allait traverser la chaussée lorsqu'un véhicule léger la percuta violemment. Une ambulance arrivant dans l'autre sens la heurta également. Il était alors 7h. Ce nouveau cas porte à quatre le nombre de tués sur les routes. L'état s'annonce-t-il macabre ? L'excès de vitesse et l'imprudence dont font preuve les automobilistes et les piétons sont les causes d'accidents mortels.

Les bénéficiaires de logements Aadl en colère

La colère gagne chaque jour un peu plus les bénéficiaires de logements Aadl de Béjaïa. Et pour cause ! Ayant tout réglé tant sur le plan administratif que financier depuis le mois de janvier, ils n'ont toujours pas le plaisir de profiter de leurs biens. Hier, nous avons reçu une délégation qui nous a fait part de sa déception et de sa colère, accusant directement la direction locale de les tenir en otage, à des fins douteuses. Pourtant, le contrat d'engagement précise la remise des clefs dans un délai ne dépassant pas les 30 jours après paiement de la deuxième tranche. Ce n'est pas le cas des bénéficiaires des sites de Sidi Ahmed dit Boubaltanès. Le retard dans la livraison de ces unités n'est pas sans conséquence sur les bénéficiaires qui doivent encore s'acquitter des loyers exorbitants des logements qu'ils occupent présentement. Les bénéficiaires gardent espoir d'une livraison rapide en cette période de congé propice pour les déménagements. Dans le cas contraire, ils menacent de recourir à la justice pour débloquer la situation. Affaire à suivre.

Arezki SLIMANI

Félicitations

La famille Fattani d'Ahi El Ksar, Bouira, félicite

Rezki Karim

et

Boudjrada Amel

qui s'unissent dans la vie pour le meilleur et pour le pire, aujourd'hui, 8 juillet 2010.

Mille souhaits de bonheur, de joie et de santé.

10 MILLIARDS DE DINARS LEUR SONT CONSACRÉS

20 000 entreprises seront mises à niveau

SUR PRÈS d'un demi-million de PME, seulement 341 sont admises à la mise à niveau.

■ LYNDIA BEDAR

Avec l'ouverture de l'économie nationale sur le marché mondial, le gouvernement a entrepris de mettre en place un dispositif d'évaluation, de conformité, d'accréditation et de normalisation. En effet, ce dispositif d'évaluation de conformité consiste à la création d'organismes d'évaluation de la conformité, de laboratoires accrédités, ainsi que d'organisme d'accréditation des laboratoires de contrôle.

A ce titre, l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (Andpme) a procédé, hier en son siège à Alger, à la signature de quatre conventions de partenariat avec quatre organismes de la qualité. Il s'agit en l'occurrence de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), l'Institut algérien de normalisation (Ienor), l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) et l'Office national de métrologie légale (Onml). Ces quatre organismes forment ainsi la maison de la qualité selon l'Andpme. L'objectif assigné à ces accords vise l'amélioration de la compétitivité de la PME algérienne, le maintien de sa part du marché intérieur et la conquête éventuelle du marché extérieur.

Pour ce faire, un programme national de mise à niveau des entreprises a été lancé par le gouvernement. Il est de l'ordre de 10



Ph. : R. Boudina

La PME algérienne gagnerait à être plus performante

milliards de dinars. Il concernera la mise à niveau de pas moins de 20 000 PME dans les cinq ans à venir avec une moyenne de 4 000 PME par an.

Le montant alloué pour chacune des PME dans le cadre de leur mise à niveau peut atteindre huit millions de dinars. C'est ce qu'a indiqué le directeur général de l'Andpme, M. Rachid Moussaoui, en marge de la cérémonie de signature. « Nous avons énormément de problèmes en matière de qualité et il est nécessaire d'aider les PME à

bénéficier de ce programme », a déclaré M. Moussaoui. Les résultats escomptés de ce programme concernent la viabilité et la compétitivité des PME ainsi que la création de l'emploi selon le DG de l'Andpme.

Depuis 2007 à 2010, l'Andpme a enregistré 1 700 demandes de mise à niveau pour bénéficier du programme national de développement et de soutien des entreprises algériennes. De ce fait, 270 dossiers ont été finalisés en 2009, avance M. Moussaoui. Il a souligné également,

l'organisation et l'essor du processus de la mise à niveau des entreprises algériennes selon les normes et standards internationaux. M. Moussaoui considère que 341 entreprises sont fiables et remplissent les conditions requises pour une mise à niveau.

Par ailleurs, 519 autres PME ont exprimé, dit-il, leur vœu, de tirer profit de ce programme de soutien et d'accompagnement des PME en termes, notamment de formation, de management et d'expertise ainsi que la certification ISO 9001.

Il y a lieu de noter que dans le but de rapprocher le programme de mise à niveau des entreprises dans plusieurs wilayas, l'Andpme est en train d'installer ses annexes au niveau des régions suivantes : Alger, Oran, Annaba, Sétif et Ghardaïa.

Pour assurer une couverture nationale, l'Andpme envisage la création de 10 annexes qui se répartissent comme suit : Alger, Blida, Sétif, Annaba, Constantine, Oran, Tlemcen, Tiaret, Béchar et Ouargla.

L. B.

EXPLORATION ET EXPLOITATION MINIÈRES

18 titres miniers attribués

L'OPÉRATION d'adjudication a permis d'engranger 133 920 000 DA.

■ AÏSSA MOUSSI

Aux termes d'une séance d'ouverture publique des plis qu'elle a organisée, hier, au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, l'Entreprise nationale du patrimoine minier (Anpm), a attribué 18 titres miniers. Un seul titre pour l'exploitation du site de Ain Fekrine (tuf) dans la wilaya de Médéa, pour un montant de 6 millions de dinars. Les 17 autres titres sont destinés à l'exploration.

La 34e session d'adjudication des titres miniers, a permis, dans le cadre de l'appel d'offres pour la petite et moyenne mine, lancé par l'Anpm, d'engranger 133,920 millions de dinars. Abdelkader Benyouub, président du conseil d'administration de l'Anpm, a déclaré, à l'issue de la séance d'ouverture des plis que « la somme enre-

gistrée est inférieure à celle de la précédente session ». Il a expliqué cette diminution par le fait, que le programme quinquennal n'est pas encore bien ficelé et précis concernant les sites d'exploitation et d'exploration. Il convient de signaler que les titres miniers sont octroyés pour une durée de dix ans, et « un délai d'une année est accordé pour les sociétés retenues afin de commencer les travaux sur les chantiers », a ajouté, M. Benyouub. Ce dernier a souligné, en outre, qu'une somme de 9,906 milliards de dinars est réalisée par l'Anpm jusqu'à la dernière session d'adjudication, la 34e comprise.

Le seuil minimum des offres de l'Anpm, variait, faut-il le noter, entre 1 et 5 millions de dinars. En tout, 51 sites ont été mis en adjudication par l'Anpm, représentant huit substances différentes. Deux substances sont concernées par l'exploitation, à savoir l'argile avec trois

sites à Tiaret, El Bayadh et Béchar, ainsi que le tuf avec deux sites dans les wilaya, de Médéa et Naâma.

Quant à la partie la plus volumineuse, qui sont les mines à exploration, on retient 7 sites pour les agrégats, 8 pour le marbre et les pierres décoratives et 9 sont dédiés à l'argile, alors que le gypse est concerné par 8 sites dont 4 dans la wilaya de Tébessa. Le tuf et le sable sont concernés respectivement par 2 et 8 sites, tandis que 3 sites représentent le sel, et enfin un seul site pour la substance du kieselguhr, dans la wilaya de Sig.

L'offre la plus importante dans cette nouvelle opération a concerné l'exploration de l'argile du site Oued El M'khoud, dans la wilaya de Mila, pour un montant de 31 million de DA, sachant que le seuil minimum fixé est de l'ordre de 3 millions de dinars.

A. M.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE PARMIS LES CLIENTS

La limonade algérienne ne coule pas à flots

■ ABDELKRIM AMARNI

Hormis Coca-Cola, qui exporte plus de 98% de la production algérienne de boissons gazeuses et jus de fruits, notamment vers les pays du Maghreb, les producteurs algériens, opérant dans cette filière, peinent à exporter leurs produits.

Cette information a été communiquée hier matin par un participant, lors d'un séminaire d'information au profit des professionnels de la filière.

Au cours de cette rencontre, organisée par Optimexport, il a été fait remarquer que sur les 1 465 entreprises inscrites au registre du commerce, 400 à 500 professionnels avérés de la filière font face à une rude concurrence, souvent informelle et déloyale et surtout non

conforme aux règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, ce qui a été fermement dénoncé lors des débats.

C'est donc à une analyse succincte des objectifs de la filière des boissons gazeuses et jus de fruits qu'ont eu droit, hier matin, au siège d'Algérie Export (Algex), les nombreux professionnels participant à cette rencontre.

L'objectif premier assigné à cette rencontre est d'informer les producteurs sur les opportunités de développement de la filière à l'international. Il a été également procédé à l'analyse du potentiel de l'offre de cette filière et de ses objectifs, en identifiant les marchés ciblés à l'exportation. De même que la concurrence, l'étude de la réglementation en matière de mise à niveau qualitative et quantitative ont été évoquées par Abdelkrim Boudra, consultant, qui a animé la

rencontre présidée par Amar Chouki Djebara, adjoint chef de Optimexport.

Boudra a indiqué, qu'en 2009, sept pays ont été destinataires de nos produits. Il s'agit de l'Espagne, la France, le Ghana, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

L'année précédente, le Sénégal et les Pays-Bas figuraient sur cette liste d'importateurs. Il va sans dire, que le meilleur moyen de parvenir à l'export dans cette filière reste d'abord une sérieuse mise à niveau en termes de certification alimentaire, estiment les organisateurs et divers conférenciers présents. Ce sont-là des exigences sine qua non à satisfaire dans l'urgence si l'on veut conquérir le marché étranger. Pour ce faire, un potentiel prometteur existe lorsqu'on sait que la consommation nationale des boissons gazeuses évolue bien en atteignant

49 litres/an/per capita, contre 35 en 2005. Le séminaire a permis, en outre, aux participants d'acquiescer « une vision claire des enjeux stratégiques et comprendre les mutations ». Pour encore mieux maîtriser ces enjeux, Boudra a exhorté les producteurs à participer à des rencontres ou séminaires internationaux comme les foires et expositions relatives à leur secteur, de se documenter en s'abonnant à des revues spécialisées, ceci pour mieux s'imprégner du climat des affaires et mieux se comporter face à une concurrence qui ne fait pas de cadeau.

La mise en avant des saveurs locales et des produits spécifiques est un créneau à ne pas négliger, préconisé par les producteurs afin de permettre à la filière un accès plus facile aux marchés internationaux.

A. A.